

## Utilisation de SPIP pour créer un site Web d'école

### 1) Qu'est-ce que SPIP :

SPIP est un logiciel libre, distribué gratuitement.

C'est un Système de Publication pour l'Internet. Il s'agit d'un ensemble de fichiers, installés sur un serveur Web. Avec le même logiciel qui sert à visiter un site (Netscape, Microsoft Explorer, Mozilla, Opera...), SPIP permet de fabriquer et de tenir un site à jour, grâce à une interface très simple d'utilisation.

### 2) l'intérêt de SPIP :

Il est de :

- gérer un site Web de type magazine, c'est-à-dire composé principalement d'articles et de brèves insérés dans une arborescence de rubriques imbriquées les unes dans les autres.

- comporter 2 parties :

\* la partie accessible à tous les utilisateurs du Web.

\* la partie privée réservée aux rédacteurs et aux administrateurs.

- dispenser tous les participants à la vie du site d'un certain nombre d'aspects fastidieux de la publication sur le Web, ainsi que de connaissances techniques trop longues à acquérir.

### 3) la structure du site :

#### **Les rubriques :**

La structure d'un site sous SPIP est construite sur une hiérarchie de *rubriques*. Il n'y a virtuellement pas de limite au nombre de rubriques : une rubrique peut contenir autant de sous-rubriques que nécessaires, qui elles-mêmes contiennent des sous-rubriques, etc. On construit ainsi la structure de son site en imbriquant des rubriques et des sous-rubriques. Une rubrique n'apparaîtra sur le site qu'à partir du moment où un article a été placé dans cette rubrique.

#### **Les articles**

L'objet principal permettant de publier des informations sous SPIP est l'*article*. On peut placer autant d'articles que nécessaire, dans n'importe quelle rubrique.

► La rédaction des articles est très simple, elle se déroule via une interface graphique sur le Web (un formulaire).

#### **Les brèves**

En complément des articles, SPIP intègre un système de brèves, qui facilite la publication de courtes notes d'information, telles des revues de presse (ou des revues de Web).

► Afin de faciliter la structuration et le positionnement des brèves, on ne peut installer des brèves que dans les principales rubriques du site (les rubriques placées à la racine du site).

► La gestion de la publication d'une brève est simplifiée (deux boutons : publier ou refuser).

► L'administrateur du site peut décider de désactiver l'usage des brèves sur l'ensemble du site.

#### **Les forums :**

► L'administrateur du site peut décider de désactiver l'usage des forums sur l'ensemble du site.

Les forums peuvent être associés aux articles (un forum par article), aux rubriques ou aux brèves. Le webmestre pourra programmer son interface pour que chaque article dispose de son propre forum, ou pour que plusieurs articles d'une même rubrique partagent le même forum, etc.

### 4) pour accéder à l'espace réservé et écrire un article :

Pour accéder à l'espace réservé, il faut avoir été déclaré auteur dans le site afin d'avoir un nom d'utilisateur et un mot de passe.

SPIP et sa prise en main – Bruno Blanchet – CPD TICE 79 – février 2008

Les auteurs peuvent avoir le statut de rédacteur ou d'administrateur.

Le rédacteur : il peut écrire des articles et les placer dans des rubriques. Ceux-ci n'apparaîtront que lorsqu'ils auront été validés par l'administrateur.

L'administrateur : il peut écrire des articles et les placer dans des rubriques. Il peut de plus, valider les articles pour qu'ils apparaissent sur le site, créer des rubriques, des auteurs, administrer les différentes fonctions du site.

Il y a 2 types d'administrateurs :

- administrateur pour l'ensemble du site : il peut valider tous les articles proposés.
- administrateur pour une rubrique : il ne peut valider que les articles proposés dans cette rubrique.

## Prise en main de SPIP

### écrire un article :



- Pour accéder à l'espace privé, cliquer sur **Espace privé**



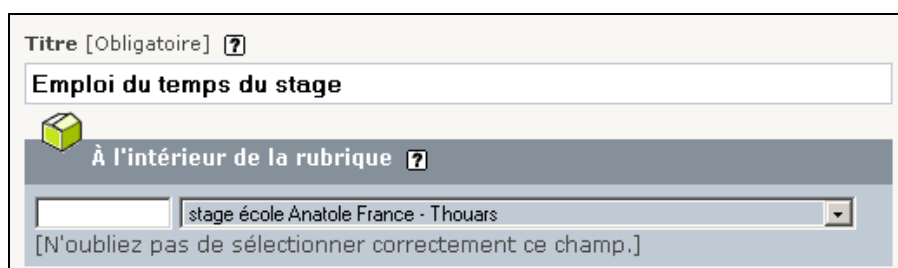
ou sur



- Taper ensuite le login (l'identifiant) et le mot de passe

- Cliquer sur  ou sur  si c'est un article déjà commencé.

- Donnez un titre à votre article et choisissez ensuite la rubrique :



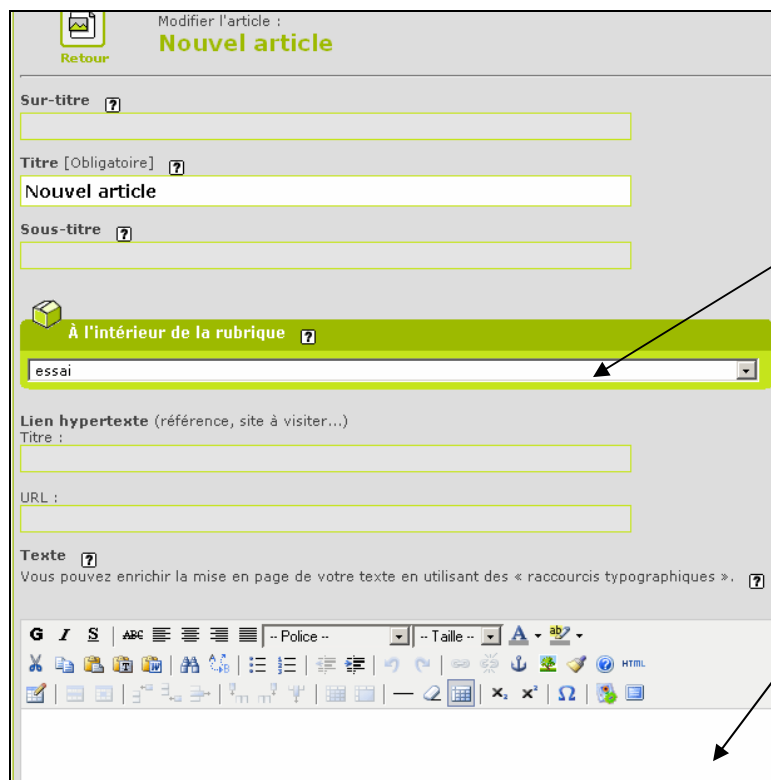
**Titre [Obligatoire] ?**  
Emploi du temps du stage

**À l'intérieur de la rubrique ?**  
stage école Anatole France - Thouars

[N'oubliez pas de sélectionner correctement ce champ.]

### 2 possibilités pour saisir le texte :

- vous voulez saisir un texte simple qui n'aura pas d'images, pas de tableau :



Modifier l'article : **Nouvel article**

Retour

Sur-titre ?

Titre [Obligatoire] ?  
Nouvel article

Sous-titre ?

**À l'intérieur de la rubrique ?**  
essai

Lien hypertexte (référence, site à visiter...)  
Titre :  
URL :

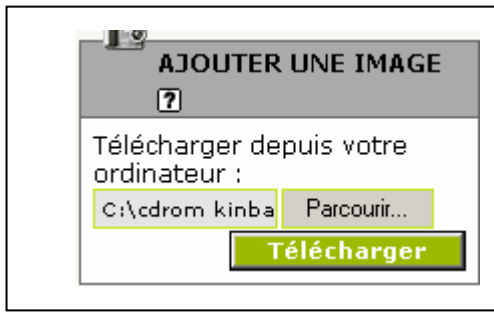
Texte ?  
Vous pouvez enrichir la mise en page de votre texte en utilisant des « raccourcis typographiques ».

Rich text editor toolbar

Vous choisissez votre rubrique

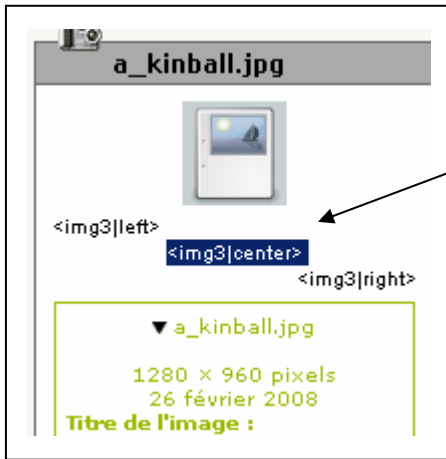
Vous tapez votre texte dans ce cadre

Vous cliquez ensuite sur Enregistrer



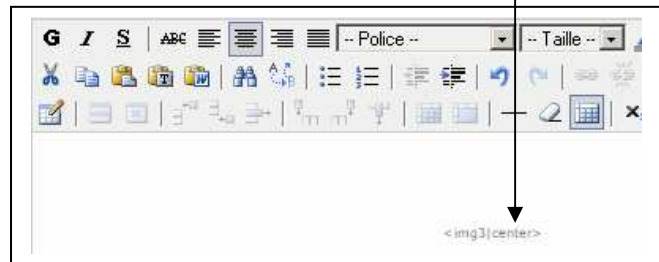
Vous pouvez insérer une image :

Aller chercher l'image sur votre ordinateur en cliquant sur Parcourir et ensuite cliquer sur télécharger



Copier le code associé à l'image

Coller ce code dans le texte de votre article

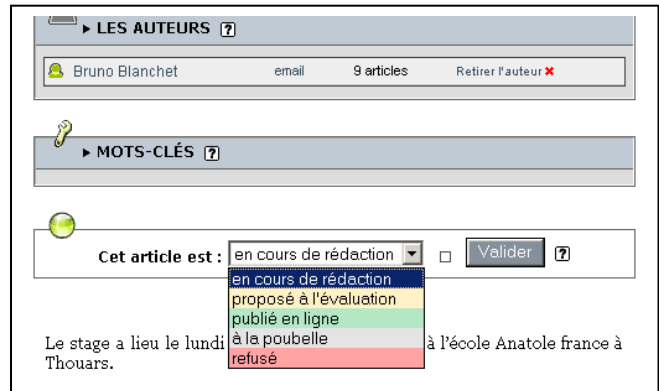


Enregistrer ensuite votre article pour obtenir l'écran suivant :

Votre article a la statut « en cours de rédaction »

Si vous voulez qu'il apparaisse sur le site, il faut cliquer sur « demander la publication de cet article »

Il aura donc le statut « proposer à l'évaluation » afin que l'administrateur puisse lui donner le statut « publié en ligne ».



**Attention : vous pouvez modifié votre article tant qu'il a le statut « en cours de rédaction ».**  
**Quand il a le statut « proposé à l'évaluation » ou « publié en ligne », vous ne pouvez plus le corriger : seul l'administrateur pourra le faire.**  
**Vous pourrez à nouveau le corriger quand l'administrateur aura redonné le statut « en cours de rédaction ».**

### L'administrateur :

Il peut :

- créer des rubriques, des sous rubriques.
- créer des auteurs en leur donnant des droits.
- Valider les articles ou les mettre à la corbeille.
- Et d'autres fonctions : gérer des fonctions avancées du site.